Zeitschrift: Familienforschung Schweiz : Jahrbuch = Généalogie suisse : annuaire

= Genealogia svizzera : annuario

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: 44 (2017)

Artikel: La famille Flisch de Scheid et Rothenbrunnen : monogrammes,

marques et armoiries

Autor: Flisch, Christian W.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-816263

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La famille Flisch de Scheid et Rothenbrunnen: monogrammes, marques et armoiries

Christian W. Flisch

Zusammenfassung

Diese Arbeit gibt eine Übersicht und eine Zusammenstellung von verschiedenen symbolischen Zeichen (Initialen, Eigenmarken, Wappen), welche die unterschiedlichen Mitglieder der Familie Flisch im Laufe der Jahrhunderte verwendet und hinterlassen haben. Der Autor untersucht die Herkunft dieser heraldischen Symbole, legt einige Ideen vor, um ihr Aussehen zu erklären, und beleuchtet die weite Verbreitung gewisser heraldischer Formen in Familien mit unterschiedlichem Herkommen.

Résumé

Ce travail est un survol et un répertoire des différentes traces symboliques (initiales, marques de maison, armoiries) qu'ont utilisé et laissé derrière eux les divers membres de la famille Flisch au fil des siècles. L'auteur se penche sur l'origine de ces symboles héraldiques, avance quelques pistes pour expliquer leur apparition et met en lumière la grande diffusion de certaines formes héraldiques dans des familles aux origines différentes.

Initiales, marques personnelles et marques de famille

Il était habituel, dans la société paysanne de l'arc alpin, de marquer ses outils, ses meubles, ses bêtes, et même sa maison au moyen de marques distinctives¹. Peu à peu, celles-ci, ont perdu leur destination initiale et ont servi à meubler des écussons; ainsi, nombreuses sont les familles suisses à posséder,

¹ H. Türler, article « Margues domestiques », in : « Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse », Administration du Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse, 7 Place Piaget, Neuchâtel, 1928, vol. IV, p. 669.

aujourd'hui encore, des armoiries dont la pièce principale du blason est une marque de maison (familles Tscharner^{2 3}, Niggeli⁴ etc.).

Raget II Flisch « sesshaft zu Scheid » (*ca.1555, † ≥ 1615), fils de Raget I Flisch de Trins et ancêtre des Flisch de Scheid et Rothenbrunnen, possédait une marque qu'on peut encore voir aujourd'hui dans l'église de Scheid : sur le ciel du dais de la chaire figurent une date (1588) et les initiales des quatre promoteurs de la Réforme à Scheid, « RA FL », « BA CH », « IA RA » et « LU



Fig. 1. Face inférieure du dais de la chaire de l'église paroissiale de Scheid : inscription datée de 1588. On reconnaît les initiales des quatre promoteurs de la Réforme à Scheid (RA FL, BA CH, IA RA et LU NA) accompagnées de leurs marques respectives.

² B. Schmid, article « *Tscharner*, *von Tscharner* » in : « *Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse* », Administration du Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse, 7 Place Piaget, Neuchâtel, 1932, vol. VI, p. 689.

86 La famille Flisch de Scheid et Rothenbrunnen : monogrammes, marques et armoiries

³ Christoph Johannes Tscharner, « Beiträge zur Geschichte der Familien Tscharner aus Feldis und dem Domleschg im historischen Rahmen der Gegend », Selbstverlag Dr C. J. Tscharner, Neuackerweg 3, 4105 Biel-Benken/BL, 3. Ausgabe, 1986, p. 15.

⁴ Christian W. Flisch, « *La famille Niggeli de Mühlebach (Conches, Valais)* » in : « *Généalogie suisse* », Annuaire 2005, Société suisse d'études généalogiques, p. 70-71.

NA » correspondant respectivement à Raget Flisch et Bartholomeus Christoffel dont les familles venaient de Trins, Jakob Ragut de Scheid⁵ et Lucius Nicca de Sarn. Chaque monogramme est accompagné d'une marque personnelle. Celle de Raget, placée à droite au-dessus de ses initiales, représente une flèche pointée vers le haut et prenant naissance à partir d'un point rond⁶⁷.



Fig. 2. Marques personnelles des quatre initiateurs de la Réforme à Scheid.

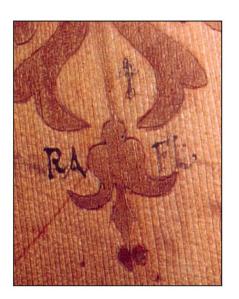


Fig. 3. Gros plan sur les initiales de Raget Flisch (RA FL) et sa marque personnelle.

Christian W. Flisch 87

⁵ L'un des Réformateurs de Scheid et Feldis, Jakob Ragut (*ca. 1550/1560), était l'oncle du Pfarrer Jakob [Ragut] Tscharner (*ca. 1575, †1664). Le nom de famille de sa mère Anna, née Ragut, est probablement à l'origine de la confusion dans l'emploi des patronymes. Etant donné que le Pfarrer Jakob est toujours cité dans les registres paroissiaux réformés de Scharans sous le nom de Tscharner, il faut admettre que son patronyme est bien Tscharner et non Ragut! Il faut donc considérer la dénomination « Ragut » ou « Ragut-Tscharner » comme un avatar dont l'origine a sa source dans le nom de famille de sa mère, Anna Ragut.

⁶ Franco Clara et Christian W. Flisch, « Die Flisch von Scheid und Rothenbrunnen », Bündner Monatsblatt, Nr. 11/12, November/Dezember 1980, p. 209-260 [211].

['] Archives photographiques, collection privée, Dr Christian W. Flisch, Genève.

A Sils-im-Domleschg on conserve un registre daté du 29 octobre 1732 et intitulé « *Stimmliste* » où sont inscrits les noms des divers membres de la communauté de la juridiction de Fürstenau : on y trouve répertoriés les noms du *Schreiber* Hans Flisch et de son cousin le *Statthalter* Johann-Leonhard Flisch ainsi que leurs marques personnelles⁸.



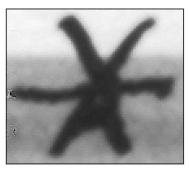


Fig. 4. Marques personelles du Schreiber Hans Flisch (1672-1761) et du Statthalter Johann-Leonhard Flisch (ca. 1682-1754).

Dans les archives communales d'Almens, dont la paroisse protestante desservait autrefois aussi Rothenbrunnen, se trouve un compromis signé par le *Meister* Michel Flisch. Celui-ci, qui ne savait probablement pas écrire, appose maladroitement ses initiales qui correspondent sans doute aussi à sa marque personnelle⁹.

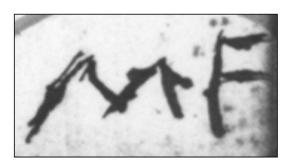


Fig. 5. Marque du Meister Michel Flisch de Rothenbrunnen (1756-1839).

A Scheid, dans l'ancienne maison de Jakob Flisch (*1831, †1906), occupée plus tard par sa fille Nona Flisch et son mari Hans Battaglia, existe encore un

⁸ Gemeindearchiv Sils i. D. (Palazzo Donats) : Gerichtsarchiv Fürstenau, Stimmliste, volume N°25, 1732.

⁹ Gemeindearchiv Almens : « *Capitalbuch der Reformierten Kirche zu Almens* », 1645-1833.

fourneau en pierre olaire portant la date de 1908¹⁰ ainsi que les initiales « I. F. » (lacob Flisch).



Fig. 6. Fourneau en pierre olaire installé dans l'ancienne demeure de Jakob Flisch à Scheid.

D'après l'historien Plasch Barandun, plusieurs outils et ustensiles retrouvés dans le grenier ainsi qu'une poutre de la charpente portaient une marque reproduite aujourd'hui sur la façade de la bâtisse devenue propriété de l'ancien Gemeindepräsident Simon (Sayn) Raguth Tscharner-Patt et de son épouse Ursula¹¹. Bien que P. Barandun attribue ce « Hauszeichen » à la maison de Hans Battaglia¹², cette marque était primitivement celle de son beau-père Jakob Flisch (*25.9.1831, †22.5.1906)¹³. A sa mort, Hans Battaglia devint propriétaire

¹⁰ Jakob Flisch est décédé en 1906 et sa veuve, Barbara Kunfermann, en 1909. La date de 1908 correspond sans doute à la date d'achèvement de reconstruction de la maison après sa destruction survenue en 1906, dans le grand incendie qui ravagea toute la fraction inférieure du village de Scheid.

¹¹ FAF (Familienarchiv Flisch) : lettre adressée de Feldis le 23.9.2004 par Mr Plasch Barandun à Christian W. Flisch, page 2.

¹² Plasch Barandun et Thomas Bitter, « *Igl cudesch da Sched* ; istorgia ad igls nums funsils. Ein Lesebuch aus der Gemeinde Scheid im Domleschg mit dem vollständigen Inventar der Flur- und Ortsnamen », herausgegeben von der politischen Gemeinde Scheid, 2004, p. 64.

¹³ Selon Peter Guler (« Rätselhafte Hauszeichen », Terra Grischuna Verlag, Chur und Bottmingen/Basel, 1992, p. 13) et Alexander Zinsli (« Haus- und Ohrzeichen in Safien », herausgegeben vom Heimatverein Safien, August 1987, p. 8 et 14), les marques de maison utilisées dans les Grisons étaient à la fois le signe distinctif et personnel d'un chef de famille et de sa maisonnée au sens large (famille et immeuble). Elles indiquaient la propriété et l'identité. On les utilisait pour marquer les outils, les ustensiles, les biens, la maison elle-même et pouvaient aussi être utilisées en guise de signature pour authentifier des documents. Au décès du représentant de la maison, sa marque était transmise à ses héritiers (descendants directs ou ayant-droits étrangers à la famille). Ainsi, la marque de maison n'est pas le signe distinctif et exclusif d'une famille mais d'une maisonnée : tant qu'une famille occupe la même maison, le signe reste sien. Suite à un

de cette maison et dépositaire de cette marque par son mariage avec Anna (Nona), fille de Jakob Flisch¹⁴.



Fig. 7. Marque reproduite sur la façade de l'ancienne maison de Jacob Flisch à Scheid, aujourd'hui propriété de Simon (Sayn) et Ursula Raguth Tscharner-Patt.

Sur le cadre en bois d'arole d'une ardoise d'écolier provenant du « *mittlere Tomilser Mühle* » sont gravées des initiales et des dates (« GFJ837 1815 ») se rapportant à Gaudenz Flisch, père (*1797, †1873) et fils (*1828, †1905)¹⁵. Il est probable que cette ardoise ait servi successivement au père (G[audenz] F[lisch] – 1815) puis à son fils (G[audenz] F[lisch] J[ünger] – 1837).



Fig. 8. Cadre d'une ardoise d'écolier ayant probablement appartenu à Gaudenz Flisch (1797-1873) du « Mittlere Tomilser Mühle » puis à son fils Gaudenz (1828-1905) : G[audenz] F[lisch] J[ünger].

Sur la route menant de Rothenbrunnen à Tomils se trouve le « *mittlere To-milser Mühle* ». On peut lire, inscrites sur le linteau de la porte d'entrée de la bâtisse, des initiales et une date correspondant à Gaudenz Flisch, le propriétaire d'alors ¹⁶.

mariage, la maison peut être transmise à une autre famille qui hérite alors du *Hauszeichen*. Selon nous, cette règle apparemment stricte doit être pondérée : les exemples de familles dont les armoiries sont une marque de maison reprise telle quelle et incluse dans un écu sont légions (familles Tscharner, Genelin, Wenzin, Tgetel, Pall, etc.) et contredisent cette affirmation.

¹⁴ Anna (Nona), *31.5.1877, †6.8.1955, ∞13.6.1909 Hans BATTAGLIA, *?, †?

¹⁵ Collection privée, Dr C. W. Flisch, Genève. Ardoise offerte en 1973 par Mme Spörri-Pfeiffer, propriétaire du « *mittlere Tomilsermühle* ». Selon Mme. Spörri-Pfeiffer, cette ardoise se trouvait dans la maison lorsque sa famille l'a rachetée à la famille Flisch. Sachant que le moulin appartenait à Gaudenz Flisch (*1797, †1873), il est certain que les initiales sur cette ardoise d'écolier se rapportent à lui et/ou à son fils Gaudenz (*1828, †1905).

¹⁶ Il est probable que ces initiales se rapportent à Gaudenz Flisch fils (*1828, †1905) : alors âgé de 30 ans il a sans doute repris la maison familiale, soit 15 ans avant que son père (*1797, †1873) ne décède à l'âge de 76 ans.



Figure 9. Linteau de porte placé au-dessus de la porte d'entrée du « mittlere Tomilser Mühle » avec les initiales de Gaudenz Flisch, père ou fils (1797-1873 ou 1828-1905).

Gaudenz père apposait également ses initiales sur des objets utilitaires de la vie quotidienne comme ce porte-clé en bois de pin¹⁷. Son fils, le menuisier Gaudenz Flisch (*15.2.1828, †15.5.1905), grand-père de l'ancien Gemeindepräsident de St. Moritz Hans Flisch (*5.4.1909, †21.5.1994), marquait ses outils à l'aide d'un fer à brûler. On peut voir son monogramme sur un ancien rabot¹⁸.





Fig. 10. A gauche, étiquette en bois d'un porte-clé trouvée au « mittlere Tomilser Mühle » ayant probablement appartenu à Gaudenz Flisch père (1797-1873). A droite, marque de propriété apposée sur un rabot du menuisier Gaudenz Flisch (1828-1906).

¹⁷ Don de Madame Spörri, propriétaire du « *mittlere Tomilser Mühle* », 9.7.2002. Collection privée Dr Christian W. Flisch.

¹⁸ Collection privée Dr Christian W. Flisch: ce rabot a appartenu au menuisier Gaudenz Flisch (*15.2.1828, †15.5.1905), grand-père de l'ancien Gemeindepräsident de St. Moritz Hans Flisch (*1909, †?) qui en a fait don à l'auteur le 10 avril 1980.

Armoiries primitives de la famille Flisch

Les plus anciennes armoiries connues de la famille Flisch seraient celles décrites par Mooser en 1915^{19 20}. Elles appartiendraient aux Flisch du Vatscherinerberg et dateraient du XVème ou du XVIème siècle. Ces armoiries posent toutefois problème quant à leur authenticité. En effet, dans son article, l'auteur ne fournit aucune référence et pas la moindre information sur leur provenance exacte ou sur leurs émaux. Le blasonnement de ces armoiries (« *Trois bandes... sur un champ...* ») est très proche de celui des Flisch de Scheid-Rothenbrunnen (« *D'argent et d'azur, bandé de six pièces* »²¹) mais sans indication sur les émaux alors que la fiche signalétique de la collection d'armoiries des *Staatsarchiv Graubünden* en fournit une définition héraldique exacte, avec description des émaux mais, là encore, sans précision sur la source de ces informations²² : « *D'azur à trois bandes argentées* »²³.

Dans un article consacré aux anciennes familles de Maienfeld et paru dans « *Terra Plana ; Zeitschrift für Kultur, Geschichte, Tourismus und Wirtschaft* », l'héraldiste Jürg Mutzner-Gloor décrit une variante chromatique de ces armoiries : « *De gueules à trois bandes d'argent* »²⁴. Cet héraldiste, qui se réfère à l'article de Mooser, prétend avoir reproduit ces armoiries d'après la définition

¹⁹ Anton Mooser: « Ein verschwundenes Bündnerdorf, Die freien Walser auf Stürfis, Vatscherinenberg, Rofels und Guschna (Mutzen). (Schluss.) », in: Bündnerisches Monatsblatt, Nr. 6, 15.6.1915, p. 198-214 (212).

Madame Ursula Parli (Staatsarchiv Graubünden à Coire), dans un e-mail daté du 1.11.2005 adressé aux membres de la Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung, mentionne la collection d'armoiries de Mooser : celle-ci est conservée aux archives cantonales et consiste en une série d'environ 120 diapositives classées par ordre alphabétique de Aescher à Zink. Elle ignore où sont conservés les originaux constituant cette collection : ils ne sont en tout cas pas conservés aux archives cantonales. Les armoiries Flisch ne figurent pas dans cette collection.

²¹ Selon deux cachets de cire du Statthalter Leonhard Flisch (de Rothenbrunnen, *ca.1741, †1834), datant du 12.3.1774 (Fürstenau) et de 1800, conservés respectivement sur un document visible aux Staatsarchiv Graubünden (Réf. : Landesgeschichte Z/II Ba-dd 75) et dans la collection sigillographique du Rätisches Museum de Coire (Réf. : F/16). La même armoirie, datée 1801/1811, est encore reproduite, sous forme marquetée sur le buffet du Landammann Risch Flisch (de Rothenbrunnen, *1784, †1832). Ce buffet, autrefois dans l'ancienne maison Flisch à Rothenbrunnen, est aujourd'hui la propriété de Mr Hans Tschupp à Scharans (voir aussi : Franco Clara et Christian W. Flisch, « *Die Flisch von Scheid und Rothenbrunnen* », in : BM, Nov./Dez. 1980, Nr. 11/12, p. 209-260 [222 et 224]).

Le Dr Silvio Margadant, archiviste cantonal, n'est pas en mesure de répondre sur ce point particulier. Cf. : correspondance avec le Dr Silvio Margadant, Staatsarchivar, Staatsarchiv Graubünden, Brief zu Dr Christian W. Flisch in Genf betr. Familienwappen Caflisch und andere Nachträge, Chur, 6. März 2001, FAF.

²³ Staatsarchiv Graubünden , Réf. : N 59/17, o 21/19, M.

²⁴ Jürg Mutzner-Gloor, « *Maienfelder Familien : ihre Namen, Wappen und Hauszeichen* », in « *Terra Plana ; Zeitschrift für Kultur, Geschichte, Tourismus und Wirtschaft* », N°4, 31. Dezember 2008, p. 35-41.

héraldique qu'en donnent les Archives cantonales à Coire ; après vérification, il s'avère que les Staatsarchiv n'ont pas d'autre descriptif que celui déjà évoqué plus haut et qui, selon nous, pose question bien qu'une ressemblance avec les armoiries du Statthalter Leonhard Flisch le rende plausible. Les émaux proposés par Mutzner-Gloor sont donc fantaisistes et ne reposent sur aucun élément vérifiable : ils doivent donc être rejetés!

Selon H. U. Baumgartner, du Musée Rhétique à Coire²⁵, Anton Mooser aurait simplement recopié de façon approximative, et sans considérer le nombre de partitions de l'écu²⁶, le cachet armorié du Statthalter Leonhard Flisch de Rothenbrunnen pour les besoins de son travail : on trouve en effet, dans la correspondance conservée aux archives du Musée Rhétique²⁷, les preuves que Mooser, membre actif de la « Historisch-Antiquarische Gesellschaft von Graubünden », avait facilement accès aux collections du Musée, et qu'il collectait des moulages de sceaux en cire. A la page 211 de son article, Mooser écrit que la plupart des armoiries qu'il reproduit proviennent de cachets, quelques-unes de la collection Amstein déposée au Musée Rhétique, deux autres de fers à marquer et, enfin, que celles de la famille Senti se trouvent sur une stèle datant de plus de 300 ans. Ainsi connaît-on la provenance de 14 des 27 blasons reproduits dans l'article de Mooser. Les armoiries Flisch, telles que présentées par Mooser, ne figurent pas parmi ces 14 blasons et, vérification faite, ne se trouvent sur aucune pièce des collections du Musée Rhétique; bien que la provenance d'un cachet de cire ou d'un fer éventuellement conservé dans une collection privée ne soit formellement pas exclue, elle n'a pas pu être vérifiée à ce jour. Selon nous, l'hypothèse la plus plausible, mais dont la motivation reste incompréhensible, est qu'Anton Mooser se soit inspiré du blason du Statthalter Leonhard Flisch. Sans qu'il soit donc possible d'admettre avec certitude l'authenticité de ces armoiries et de les attribuer aux Flisch du Vatscherinerberg, on ne peut écarter l'éventualité que Mooser les ait effectivement observées chez un particulier et qu'elles existent réellement quelque part.

²⁵ H. U. Baumgartner, lic. phil. Wissenschaftlicher Assistent, Raetisches Museum Chur, Brief zu Dr Christian W. Flisch betr. Wappen Flisch in A. Mooser, « Ein verschwundenes Bündner Dorf », in Bündnerisches Monatsblatt, 1915, p. 212, in: FAF, Chur, 17. Aug. 2000.

²⁶ C'est le nombre pair ou impair de traits qui détermine la partition de l'écu et définit la présence de bandes ou d'un champ bandé.

²⁷ Regesten Raetisches Museum, p. 127, Nr. 380, Chur, den 13. Aug. 1913.

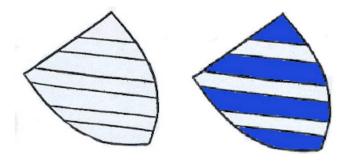


Fig. 11. A gauche les armoiries Flisch (Vatscherinerberg) telles que représentées par Mooser, à droite telles que décrites sur la fiche descriptive des Archives cantonales à Coire.

Si on admet, à l'inverse, que les armoiries des Flisch du Vatscherinerberg sont authentiques et que leur ancienneté remonte aux XV-XVIème siècles, nous devrions alors les considérer comme les armoiries primitives de la famille Flisch; elles expliqueraient la similitude entre les anciennes armes des Flisch du Domleschg (cf. cachet du Statthalter Leonhard Flisch de Rothenbrunnen) et celles de la famille Caflisch de Trins (champ inférieur de l'écu) et constitueraient alors un argument supplémentaire prouvant la parenté de ces deux familles qui se seraient transmises oralement le souvenir de ces anciennes armoiries en les réinterprétant chacune à sa manière.

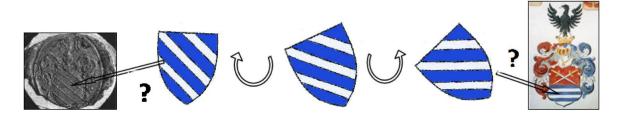


Fig. 12. Anciennes armoiries supposées de la famille Flisch : en inclinant l'écu, les bandes, obliques, apparaissent horizontales et peuvent être interprétées comme des fasces (champ de pointe des armoiries Caflisch). Une erreur de lecture dans le décompte du nombre de partitions de l'écu peut transformer « d'azur à trois bandes d'argent » en « bandé d'argent et d'azur » (armoiries de Leonhard Flisch).

Yves Fliche^{28 29} rapporte que Monseigneur Paul Fliche (*1807, †1883), protonotaire apostolique et auteur d'une biographie de Sainte Catherine Fieschi de Gènes³⁰, ainsi que l'historien Augustin Fliche (*1884, †1951), considéraient les noms de famille Fieschi et Flisch comme les formes italianisée et germanisée de Fliscus (Flischus, Flischius). Monseigneur Fliche admettait que l'origine Fieschi de sa famille ne faisait aucun doute (Sainte Catherine de Gènes est inscrite au bréviaire romain sous le nom de « Sancta Catarina Flisca »). Augustin Fliche, quant à lui, admettait qu'une branche de la famille Flisch des Grisons ait pu émigrer, au commencement du Moyen Age, vers l'Italie du Nord et être à l'origine de la famille gênoise des Fieschi. Ces théories fantaisistes sont dénuées de tout fondement historique sérieux et démontrent l'obstination absurde de certains cercles français du XIX^{ème} siècle proche de l'Eglise à s'inventer des origines mythologiques ou fabuleuses!

En vérité, l'étymologie du patronyme Fieschi bien que débattue, n'a aucun lien avec le nom de famille Flisch : il est couramment admis que l'origine de ce nom se rattache au surnom « Fliscus », altération du substantif latin fiscus. Ce sobriquet apparaît pour la première fois en 1138 dans le serment de fidélité à la commune de Gènes que prononce Ugo, fils du comte Rufino de Lavagna en Ligurie, « qui primus vocatus fuit de Flisco » et véritable fondateur de la lignée des Fieschi, parce qu'il était chargé de percevoir l'impôt pour le compte du fisc impérial. On avance aussi d'autres hypothèses, moins consensuelles : le de ablatif précédant le surnom du comte Ugo de Lavagna, également connu sous le nom de Ugo de Flesco, pourrait indiquer son origine géographique (Flexo, localité située non loin de Luni, ou encore In Fiesco, lieu-dit situé à Santa Margherita Ligure) ou son appartenance à la lignée d'un ancêtre légendaire de la suite d'Otton I^{er}, dénommé « Cesar Fleschus comes Lavanie » mentionné en

²⁸ Frédéric Godefroy, « Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du IX^{ème} au XV^{ème} siècle, composé d'après le dépouillement de tous les plus importants documents, manuscrits ou imprimés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de la France et de l'Europe et dans les principales archives départementales, municipales, hospitalières ou privées », volume IV, Slatkine, Genève-Paris, 1982 (réimpression de l'édition de Paris, 1891-1902), p. 33 : Fliche est un nom de famille français d'origine normande dont l'étymologie provient de flische, flique, flicque qui désignent une tranche de lard salé maigre coupée en long (une fliche de bacon) et, par extension, une redevance payée en nature. L'Académie relie ce mot à flèche, arme de trait : on parle alors d'une flèche de lard (pièce de lard levée sur le côté du porc, de l'épaule à la cuisse). Ainsi, contrairement aux allégations de l'historien Augustin Fliche, ce patronyme n'a qu'un lien phonétique avec celui de la famille Flisch des Grisons dont l'étymologie provient du latin Felix et du rhéto-roman Felisch.

²⁹ FAF. Yves Fliche : « *La famille Fliche (annexe à la lettre de M. Yves Fliche du 5 octobre 1972)* ». ³⁰ Monseigneur Paul Fliche, « Sainte Catherine de Gênes, sa vie et son esprit, d'après les premiers biographes de la sainte et les manuscrits originaux », Paris, A. Sauton, 1881.

964 sur un document apocryphe^{31 32}. Sinibaldo, un des fils de Ugo et futur pape Innocent IV (*≤1195, †1254), reçut aussi à son baptême le surnom de « *Fiescus* ». C'est donc à la seconde génération, celle des enfants du comte Ugo, et dès l'admission des Lavagna au patriciat génois en 1138 que le sobriquet « *Fliscus* » (et ses variantes *Flischus*, *Flischius*) devient véritablement un patronyme héréditaire^{33 34 35 36}.

Traditionnellement, les blasons les plus anciens se distinguent par la simplicité des partitions mais aussi des charges, les pièces honorables étant limitées à deux ou trois éléments et les couleurs à un métal (or ou argent) et un émail (azur ou gueules, rarement sable)³⁷. Ceci explique pourquoi existent des ressemblances étonnantes entre les anciennes armoiries Flisch et celles de diverses familles³⁸ telles les Fieschi³⁹ ⁴⁰ (dont étaient issus les papes Innocent IV

Otton Ier, aussi appelé Othon le Grand, né en 912 et mort en 973, est le fils du roi de Francie orientale, Henri I^{er} l'Oiseleur et de Mathilde de Ringelheim. Il se proclame roi d'Italie en 951 après son mariage avec la veuve du roi Lothaire, la reine Adélaïde. Il est élu et couronné empereur des Romains par le pape Jean XII en 962. Il est véritable fondateur du Saint Empire Romain Germanique.

Giovanna Petti Balbi, article « *Fieschi* » in : « *Lexikon des Mittelalters* », Band IV, Artemis Verlag, München und Zürich, 1989, p. 436-437.

³³ C. Famin, article « Fiesque » in : « Encyclopédie des gens du monde ; répertoire universel des sciences, des lettres et des arts avec des notices sur les principales familles historiques et sur les personnages célèbres, morts et vivants », Librairie de Treuttel et Würtz, Paris, 1838, p. 787.

Alfredo Giuseppe Remedi, « Il cardinale Manfredo da Lavagna e l'origine del cognome Fieschi da alcuni documenti dugenteschi inerenti i rapporti fra i conti Lavagna, Milano e l'Impero », p. 5, in : D. Calcagno, « I Fieschi tra Papato e Impero », Atti del convegno (Lavagna, 18 dicembre 1994), p. 285-322.

Le glissement de la forme latine Fliscus (Flischus/Flischius) vers la forme italienne Fiesc[h]o/-i (diphtongaison) peut être comparé à la transformation du nom de Clavenna (nom latin du cheflieu de la Valteline) en Chiavenna (nom italien de cette même localité).

³⁶ Vito Piergiovanni, « *Sinibaldo dei Fiesci Decretalista ; richerche sulla vita.* », in : « *Studia Gratiana post octava decreti saecularia.* », vol. XIV, Institutum Gratianum, Bononiae, 1967, p. 125-154 (130-135).

³⁷ F. di Montauto, « *La noblesse toscane* », in : « *Civilisation des villas toscanes* », C. Cresti et M. Listri, Editions Mengès, Paris, p. 92-97.

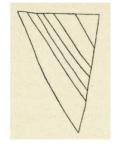
³⁸ La famille Lavater de Zurich, dont le nom et l'origine n'ont aucun lien étymologique, géographique ou historique avec la famille Flisch présente exactement les mêmes armoiries : « D'argent et d'azur, bandé de six pièces » : cf. « *Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse* », Administration du Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse, 7 Place Piaget, Neuchâtel, 1928, vol. IV, p. 482-483.

³⁹ Armoiries de la famille Fieschi (en français Fiesque), originaire de Gènes : « *Bandé d'argent et d'azur* [de six pièces] » ; le cimier est « *Une aigle issante de sable* » (armes des papes Innocent IV, 1243-1254 et Adrien V, 1276), in : J. B. Rietstap, « *Armorial Général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason* », vol. I, 2^{ème} édition refondue et augmentée, Gouda, G. B. van Goos Zonen, 1884, p. 669.

⁴⁰ V. Rolland, « *Planches de l'Armorial Général de J. B. Rietstap* », vol. III, Institut Héraldique, 206 Bd. Péreire, Paris, 1909, planche CCCXXII (F).

et Adrien V: « D'argent et d'azur, bandé de six pièces », Fig. 15)41 42, les comtes romains de Flischgo [Flisco] (« D'azur à trois bandes d'argent », Fig. 16)^{43 44}, ou l'un des blasons reproduit d'après la méthode du sgraffite sur un mur de l'ancienne Wohnstube du château de Fracstein et mentionné par Mooser (« De [émail et métal inconnus], bandé de six pièces », Fig. 13)⁴⁵ ou le blason de Gautier Meinneabeuf, chevalier franc de Terre Sainte (Fig. 14)⁴⁶. Une autre similitude existe également entre le champ inférieur des armoiries Caflisch et une variante des armoiries de la famille Fieschi/Flisca 47 48 (Fig. 17). Malgré l'exacte et incroyable ressemblance orthographique existant entre la forme latine du patronyme Fieschi (Fliscus, Flischus, Flischius) et Flisch et la parfaite similitude des blasons de ces deux familles, il n'existe donc aucun lien historique ni aucune parenté entre ces deux familles!

Fig. 13. Blason inconnu dessiné sur un mur des ruines du château de Fracstein : « de [couleurs inconnues], bandé de six pièces ». La forme triangulaire de l'écu est caractéristique des premières représentations héraldiques de la fin du XIIIème et du commencement du XIVème siècle.



⁴¹ Innocent IV (Sinibaldo FIESCHI), pape de 1243 à 1254, né à Gênes, mort à Naples. Il fut un des premiers juristes de son temps. In : « Nouveau Larousse Universel ; dictionnaire encyclopédique en deux volumes », publié sous la direction de Paul Augé, Librairie Larousse, 13 à 21 rue du Montparnasse et 114 boulevard Raspail, 75006 Paris, 1948, article « Innocent », p. 998.

⁴² Adrien V (FIESCHI) fut pape de 1276 à 1277. Il ne régna que six semaines. In : « *Nouveau La*rousse Universel; dictionnaire encyclopédique en deux volumes », publié sous la direction de Paul Augé, Librairie Larousse, 13 à 21 rue du Montparnasse et 114 boulevard Raspail, 75006 Paris, 1948, article « Adrien », p. 21.

⁴³ « Armorial Grünenberg : riproduzione dello stemmario (1483) opera di Conrad Grünenberg secondo il fac-simile pubblicato a Görlitz nel 1875 », Edizioni Orsini da Marzo, 2011.

⁴⁴ « Edition critique de l'Armorial de Conrad Grünenberg (1483) présenté par Michel Pastoureau et publié par Michel Popoff », Edizioni Orsini da Marzo, Milano, 2011, p. 140.

⁴⁵ Anton Mooser, « Ein neuer Wappenfund in der Burgruine Fragstein in der Prättigauer Klus », in: « Archives Héraldiques Suisses ; Schweizer Archiv für Heraldik », N°2, Buchdruckerei Alb. Lätsch, Olten, 1920, p. 52-52 (49-53).

⁴⁶ Marc Sureda, « *La Croisade* », p. 88-93 in « *Voyager au Moyen Age* », catalogue de l'exposition (22 octobre 2014 au 28 février 2015) du musée de Cluny, Réunion des musées nationaux-Grand Palais, 2014, p. 93 : pierre tombale de Gautier Meinneabeuf et de son épouse Alemane, conservée au musée de Cluny, Paris, N° d'inventaire RF 861. Cette dalle funéraire du IV^{eme} siècle (H 56xL 48,5xP 10 cm), remployée et regravée en 1278, a été trouvée à Acre. Elle témoigne de l'installation d'un couple de Français dans les royaumes latins d'Orient.

⁴⁷ Armoiries de la famille Flisca de Gênes : « Fascé d'azur et d'argent [de six pièces] », in : J. B. Rietstap, « Armorial Général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason », vol. I, 2 éme édition refondue et augmentée, Gouda, G. B. van Goos Zonen, 1884, p. 681.

⁴⁸ V. Rolland, « *Planches de l'Armorial Général de J. B. Rietstap* », vol. III, Institut Héraldique, 206 Bd. Péreire, Paris, 1909, planche CCCXXXIII (F).



Fig. 14. Inscription funéraire et armoiries de Sire Gautier Meinneabeuf et de son épouse Alemane, sur une dalle du IVème siècle trouvée à Saint-Jean-d'Acre en Terre Sainte et regravée en 1278. Les émaux de ces armes sont inconnus mais la partition de l'écu, semblable à celles des Fieschi et des Flisch, témoigne de l'universalité et de l'ancienneté de ce type de composition héraldique chez des familles sans aucun lien de parenté.

L'origine des armes de Leonhard Flisch est donc incertaine : dérive-t-elle des armoiries des Flisch du Vatscherinerberg (dont nous avons souligné nos doutes quant à leur authenticité) ou Leonhard lui-même, travaillant comme secrétaire du lieutenant Dietrich Jecklin⁴⁹ de Rodels et pouvant sans doute accéder à sa bibliothèque, a-t-il pu connaître cette incroyable homonymie et s'être approprié ce blason ?



Fig. 15. Les blasons des papes Innocent IV (Sinibaldus de Flisco) et Adrien V (Ottobanus Fliscus) de la famille Fieschi de Gênes, respectivement pontifes en 1243-1254 et en 1276, et du landammann Leonhard Flisch sont identiques : « bandé d'argent et d'azur de six pièces ».

⁴⁹ StAGR, Familienarchiv von Planta; Akten, Briefe und Aufzeichnungen im Fond des Gesandten P. C. Planta, Z/II Af 1. 1785 August 3./13. Schreiben von Dietrich Jecklin an Kanzler [Leonhard] Flisch, Fürstenau, mit beiliegendem Auszug aus dem Kirchenbuch von Almens und Quellen zur Genealogie der Familie Planta-Wildenberg auf Wildenberg. *3 Bogen in deutscher Sprache, z.T. von anderer Hand.* Ce document apporte la preuve que Leonhard Flisch s'est occupé de recherches généalogiques pour le compte de Dietrich Jecklin le Jeune (*1763, †1836), fils du landammann Rudolf Ruinel auquel Heinrich Ludwig Lehmann dédia son ouvrage « *Die Republik Graubünden historisch, geographisch, statistisch* » paru en 1797.

Fig. 16. Les armoiries du « Grauff von Flischgo, ain Romer », telles que représentées dans l'armorial de Conrad Grünenberg (1483): « D'azur à trois bandes d'argent »

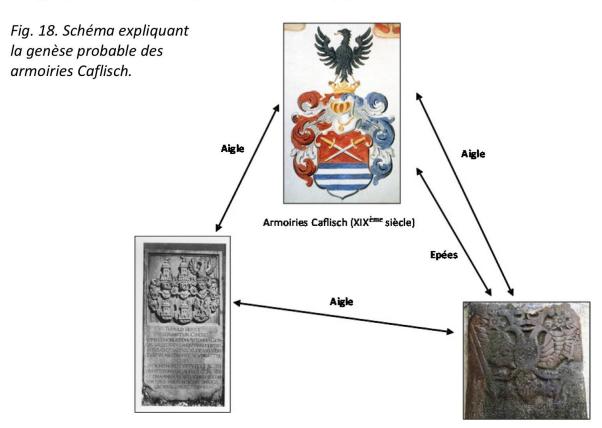


Fig. 17. Les armes de la famille Flisca de Gênes, d'après l'Armorial Général de Rietstap, sont une variante de celles des Fieschi : « Fascé d'azur et d'argent [de six pièces] » et démontrent qu'entre fasces et bandes la confusion est fréquente et découle probablement de la manière dont on considère l'inclinaison donnée à l'écu dans certaines représentations héraldiques. Ces armes renvoient aussi aux armoiries Caflisch dont le champ de pointe et le cimier (« une aigle issante de sable ») sont identiques.



Hypothèse sur l'origine des armoiries Caflisch contemporaines

Sur les armoiries contemporaines de la famille Caflisch (Landrichtersaal Trun, XIXème siècle), le cimier représente une aigle et les épées sont déplacées dans le chef de l'écu. Ce dernier contient, en pointe, les émaux azur et argent des anciens Flisch tandis que les bandes sont devenues des fasces, peut-être en raison d'une erreur de lecture héraldique due à l'inclinaison de l'écu (voir Fig. 12). L'origine de l'aigle (cimier) et des épées (champ supérieur de l'écu), est probablement à rechercher dans les anciennes pierres tombales du landammann Anton à Schorsch et de son épouse Anna à Caflisch (cimetière de Splügen) et du Kirchenvogt Morez Caflisch (église d'Urmein) : voir ci-dessous.



Stèle funéraire du landammann Anton à Schorsch (1640-1695) et de son épouse Anna à Caflisch (cimetière de l'église paroissiale de Splügen)⁵⁰.

Pierre tombale du Kirchenvogt Morez Caflisch scellée au mur extérieur de l'église d'Urmein (XVIIème siècle?)^{51 52 53}: l'aigle tient dans la serre dextre une épée, présente dans les armes modernes, et dans la serre sénestre, un sceptre.

⁵⁰ E. Poeschel, « *Die Kunstdenkmäler des Kantons Graubünden* », Band V, « *Die Taler am Vorder-rhein, II. Teil, Schams, Rheinwald, Avers, Münstertal, Bergell* », Verlag Birkhäuser A. G., Basel, 1943, p. 266-267.

Sceaux personnels du Hauptmann Johann Flisch de **Scheid**

Sur le contrat de mariage d'Annely Kieni avec le Hauptmann Fluri Buol (1590-1647), fils du podestat⁵⁴ Ulrich Buol et de Dorothea Sprecher von Bernegg, figurent plusieurs signatures dont celle de son oncle, le Leutnant et futur Hauptmann Johann Flisch (*ca. 1582/1583-†ca. 1654)⁵⁵. À côté de la signature de Johann Flisch, on peut voir un très beau cachet ovale en cire, fort bien conservé, représentant le gantelet d'une main droite surmontant trois coupeaux, entouré de deux palmes de laurier et flanqué des initiales « I F » (Ioannes Flischius). Les émaux ne sont pas figurés. La forme de ce cachet et la présence des initiales laissent supposer qu'il s'agit davantage d'un sceau personnel que d'un sceau armorié familial même si, sur deux documents ultérieurs datés du 7 juillet 1634 et du 7 septembre 1650, le même motif réapparaît dans un écu, sans indication des émaux mais toujours avec la présence des initiales « I F » ⁵⁶ ⁵⁷ ⁵⁸. L'origine de ces armoiries n'est pas connue : Johann les aurait-il créées lui-

⁵¹ E. Poeschel, « Die Kunstdenkmäler des Kantons Graubünden », Band III, « Räzünser Boden, Domleschg, Heinzenberg, Oberhalbstein, Ober- und Unterengadin », Birkhäuser Verlag Basel, 1940, p. 224.

⁵² Franco Clara et Christian W. Flisch, « Die Flisch von Scheid und Rothenbrunnen », Bündner Monatsblatt, Nr. 11/12, November/Dezember 1980, p. 209-260 [221].

⁵³ Transcription de la stèle du Kirchenvogt Morez Caflisch (Urmein) : ES RUHET HIER DER LEIB GANZ SANFT/IM SCHOS DER ERDEN DIE SEELE/RUHT IN GOTT VAN AUFERVEKT/VURD VERDEN DER LEIB ZUR HER/LICHKEIT DIE SEEL MIT IHM/VEREINT VERSETZT SIE SDAN/VERDEN ZUR SELI-GEN GEME-/IND DER VELCHER GOT GEHOR/CNT UND IHM GEDIENT VON/HERZENBEFREIET VURD GEVUS/VON ALLER NOT (UND) SCH/MERZEN SEIN GLAUBE IST SEIN/SIEG (CARDURCHEN) UBER VIND/ET MIT ADLERS FLUGEL HO/CH SICH IN DEN HIMMEL/SCHWINGET IN DER GE-MEIND/DER FROMMEN BEGRABEN IST ALHI/ER MOREZ CAFLISCH GENANT/DER KIRCHENVOGT VAR ER BET/ACHTET SEINEN STAND SEIN/(A)LTER.....GLEICH/.....GLEICH/.....SN

⁵⁴ Au Moyen Age, le *podestà* était le premier magistrat des villes du centre et du nord de l'Italie. Il était chargé de l'administration, de la police et de la justice civile et criminelle.

⁵⁵ Staatsarchiv Graubünden (Coire). Archiv Dusch Z/V Ac 8 : Ulrich Buol schliesst im Namen seines Sohnes Fluri mit Johann Flisch und Benedikt Thomas im Namen ihrer Verwandten Anna Kueni und deren Mutter einen Heiratskontrakt. Original: 1 Bogen, in deutscher Sprache, Unterschrift mit Petschaften von Ulrich Buol, Johann Flisch und Benedikt Thomas. 1622 (1612 ?) Nov. 12.

⁵⁶ Staatsarchiv Graubünden (Coire) : Archiv Dusch Z/V Ab 5 : Heiratskontrakt zwischen Dekan Hartmann Schwartz und Frau Maria Flisch. Original: 1 Bogen, in deutscher Sprache. Unterzeichnet mit Petschaften von Hartmann Schwartz, Georg von Salis, namens der Kinder von Hartmann Schwarz aus 1. Ehe, Johann Flisch als Bruder der Braut. 1634 Juli 7. Chur.

⁵⁷ Staatsarchiv Graubünden (Coire): Archiv Dusch Z/V Ac 139, Nr. 2: Briefe an Ulrich Buol, Dusch, Fortsetzung. Von Johann Flisch, in Thusis. 3 Stücke in deutscher Sprache, Petschaft. 1650 Sept. 7. Thusis.

⁵⁸ Stadtarchiv Chur : StadtAC, A II/1, Ratsakten, RA.1635.014. 2. Juli 1635. Johann Flisch bei der Tardisbrücke an Bürgermeister und Rat von Chur. Bericht über Verfügungen des dortigen Kom-

même ? Les aurait-il héritées de ses pères ? Les lui auraient-elles été octroyées en vertu d'un diplôme d'armoiries ou d'anoblissement ? Ce qui est très intéressant et mérite d'être souligné est le gantelet, figure héraldique très rarement employée et, à notre connaissance, cas unique dans l'héraldique grisonne et peut-être même dans l'héraldique suisse!





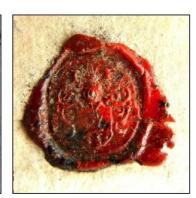


Fig. 19. Sceaux personnels du Hauptmann Johann Flisch: un gantelet entouré de ses initiales I[oannes] F[lischius] au centre d'une couronne de laurier (7 juillet 1634). Le cachet (1635 et 1650), représenté sous forme d'un blason, montre le même gantelet surmontant trois coupeaux. Ses émaux sont probablement: « D'argent au gantelet dextre [de sable?] sur trois coupeaux [de sinople?] ». Le heaume est d'argent, taré de trois-quarts. Le cimier est un gantelet probablement de sable. Tortil et lambrequin reprennent sans doute les couleurs de l'écu: sable doublé d'argent (?).

Armoiries du *Statthalter* Leonhard et du *Landammann* Risch Flisch de Rothenbrunnen

Les plus anciennes armoiries connues et attribuables à la famille Flisch appartiennent au *Statthalter* Leonhard de Rothenbrunnen (ca. 1741, †1834); elles figurent sous la forme d'un sceau cacheté au bas d'une lettre datée du 12 mars 1774 et adressée au colonel de Planta à Vienne⁵⁹. Grâce à un cachet identique daté de 1800, en meilleur état de conservation et conservé au Musée

mandanten Simon in Zusammenarbeit mit Du Hamel/Duhamel betreffend Nachrichten der Berner Kompanie und über die Feinde, sowie Besetzung der Luzisteig.

⁵⁹ Staatsarchiv Graubünden (Coire): Familienarchiv von Planta, Landesgeschichte Z/II Ba-dd 75 (Zölle, Strassenfragen (Projekt Chiavenna-Nauders), Handelsgesellschaft). Briefe von Leonhard Flisch, Fürstenau. 2 Stücke in deutscher Sprache, Petschaft. 1773 Oktober 16. Fürstenau (cachet très abîmé), 1774 März 12. Fürstenau, nach Wien gerichtet (cachet assez bien conservé, reproduction photographique conservée dans les FAF, collection du Dr C. W. Flisch).

Rhétique à Coire, la gravure est mieux détaillée et permet une excellente lecture des émaux : « D'argent et d'azur, bandé de six pièces » 60.

Fig. 20. Cachet de cire daté de 12 mars 1774 avec le blason du Statthalter Leonhard Flisch.



On trouve les mêmes armoiries, marquetées sur un buffet ayant appartenu au Landammann Risch Flisch de Rothenbrunnen et Scheid (*1782, †1832). Ce buffet, qui n'avait jamais quitté l'ancienne maison Flisch de Rothenbrunnen, se trouve maintenant à Scharans chez Mr Robert Battaglia⁶¹. Il est daté 1801 (une correction a été faite en 1811 sans qu'on en comprenne le motif) et porte les initiales « R F » pour Risch Flisch.

Fig. 21. Armoiries du Landammann Risch Flisch, datées 1811, marquetées sur un buffet se trouvant autrefois dans l'ancienne maison Flisch de Rothenbrunnen.



Ces divers exemplaires des armoiries familiales sont tous surmontés d'un cimier représentant un « Steinbock » (bouquetin), animal emblématique des Grisons et figure héraldique symbolisant, pour celui qui en est le détenteur,

⁶⁰ Collection sigillographique du Rhätisches Museum de Coire (Réf. : F/16) : Leonhard Flisch, Statthalter, Rothenbrunnen, 1800. Reproduction en fac-similé 1:1 conservée dans les FAF, collection du Dr C. W. Flisch.

⁶¹ La maison est, depuis le 14.3.1984, la propriété de Monsieur Robert Battaglia qui l'a rachetée à Madame Elsbeth Tschupp-Marques (*1899) puis qui l'a rénovée et embellie avec les conseils des Monuments Historiques des Grisons (Kantonale Denkmalpflege Graubünden). Le buffet se trouve actuellement chez Monsieur Battaglia à Scharans (août 2013).

l'exercice d'un pouvoir souverain (landammann) et son appartenance à la Ligue de la Maison-Dieu (Ligue Caddée)^{62 63 64}. Le heaume est représenté de face, sans qu'il soit possible de déterminer s'il est ouvert ou fermé. Il n'y a pas de couronne mais un simple bourrelet qui rappelle le tortil mauresque.

Armoiries Flisch contemporaines

Dans les archives antérieures au XX^{ème} siècle, on ne retrouve que les armoiries décrites plus haut. Celles qui ont été adoptées aujourd'hui par l'ensemble de la famille et qui sont portées par tous ses membres (« *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'une fleur de lys d'argent* »⁶⁵), ont sans aucun doute été créées de toute pièce par notre oncle le Dr. phil. Peter Flisch, qui les a ensuite déposées et fait enregistrer aux Archives cantonales à Coire le 24 mai 1930⁶⁶. Peter Flisch précise dans ses notes personnelles que ces armoiries sont parues pour la première fois dans le Supplément du « *Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse* » et qu'elles appartiennent aux Flisch de Scheid et Rothenbrunnen. Ces armes ne sauraient donc être portées par les Flisch de Tschappina avec lesquels il n'existe aucune parenté documentée.

-

⁶² G. Simmen, « *Der Steinbock in Familienwappen* » in : « *Wappen zur Bündner Geschichte* », Verlag F. Schuler AG Chur, 2004, p. 175.

⁶³ G. Simmen, « *Der Steinbock als Hoheitszeichen* » in : « *Wappen zur Bündner Geschichte* », Verlag F. Schuler AG Chur, 2004, p. 178.

⁶⁴ G. Simmen, « Das Steinbockwappen des Gotteshausbundes und des Kantons Graubünden » in : « Wappen zur Bündner Geschichte », Verlag F. Schuler AG Chur, 2004, p. 190.

Les Staatsarchiv Graubünden à Coire conservent dans leur fichier héraldique une variante de ces armoiries (« *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de trois étoiles d'or à six rais* (au lieu de cinq!) *et en pointe d'une fleur de lys d'argent* ». Cette variante est reprise par l'héraldiste Jürg Mutzner-Gloor qui l'attribue à la famille Fleisch de Maienfeld dont il affirme qu'elle est issue des anciens Flisch du Vatscherinerberg bien que cela ne soit pas démontré formellement (voir J. Mutzner-Gloor, « *Maienfelder Familien : ihre Namen, Wappen und Hauszeichen* », in « *Terra Plana ; Zeitschrift für Kultur, Geschichte, Tourismus und Wirtschaft* », N°4, 31. Dezember 2008, p. 35-41). L'origine de cette variante est probablement le fruit d'un premier essai de composition héraldique qui n'a pas été retenu par Peter Flisch mais il est aussi possible qu'il faille en rechercher la source dans la tradition germanique qui veut que les étoiles soient plus communément représentées avec six rais qu'avec cinq comme c'est le cas dans l'héraldique française. En tous les cas, dans ses écrits, le Dr phil Peter Flisch indique bien que les armoiries comportent cinq rais et non six! Il faut donc s'en tenir à la variante décrite aux pages 62 et 71-72 des éditions allemande et française du supplément du « *Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse* » parues en 1934.

⁶⁶ Armoiries Flisch déposées aux Staatsarchiv Graubünden à Coire par le Dr phil Peter Flisch et enregistrées le 24 mai 1930 par le Dr P. Gillardon, Staatsarchivar (in FAF: Peter Flisch, « Familie Flisch, Forschungen », notes manuscrites, 1930, Nr. 11 et « Die Familie Flisch », notes tapuscrites, (« Das Familienwappen »), 1935-1956.)

Fig. 22. Armoiries contemporaines officielles de la famille Flisch de Scheid et Rothenbrunnen.



L'interrogatoire de feu Emerita Pozzi-Flisch (Coire) et de Christian Flisch (Davos), des années après la mort de leur père, n'a jamais permis de savoir exactement quand ces armoiries ont été créées ni ce qui en a inspiré le motif. On peut supposer que Peter Flisch n'a pas eu connaissance des anciennes armoiries du Hauptmann Johann ou du landammann Leonhard mais qu'il a voulu d'une certaine façon honorer ou rappeler le passé militaire de la famille au service de France en créant un blason comportant une fleur de lys. Il est en tous les cas certain que le Dr Peter Flisch devait parfaitement connaître l'histoire grisonne : rappelons qu'il avait publié en 1912 une thèse de doctorat consacrée au général Johann-Viktor von Travers d'Ortenstein⁶⁷ et qu'il était membre depuis 1910 de la « Historisch-Antiquarische Gesellschaft von Graubünden »68, fréquentant à ce titre les historiens grisons les plus réputés69 de son temps.

Dans une lettre datée du 4 août 1939 et adressée à son ami et Namensvetter Johann-Peter Flisch de Tschappina⁷⁰, il joint une photographie des armoiries Flisch et précise que la couronne est purement décorative et ne constitue pas une marque de noblesse mais il ajoute que « selon les anciens Flisch⁷¹ il y aurait eu une couronne sur les armoiries ». Ceci laisse sous-entendre que des armoiries, antérieures à celles dont il est question ici, ont peut-être existé et étaient connues des anciens : de quelles armoiries s'agissait-il ? Il ne peut vrai-

⁶⁷ Peter Flisch, « General Johann Viktor von Travers, 1721-1776 : ein Lebensbild der Bündnergeschichte des XVIII. Jahrhunderts », Buchdruckerei Bollwerk, Otto Lanz, Bern, 1912.

⁶⁸ Liste des membres de la « *Historische-Antiquarische Gesellschaft von Graubünden* » in : XLII. Jahresbericht der Historisch-Antiquarischen Gesellschaft von Graubünden, Jahrgang 1912, Chur, Buchdruckerei Victor Sprecher, 1913, p. XI.

⁶⁹ Dr P. Gillardon, Major Hartmann Caviezel, Prof Dr L. Joos, Pfarrer Emil Camenisch, Dr M. Valèr, Dr Fritz Jecklin archiviste, Prof Dr Friedrich Pieth, etc., in: XLII Jahresbericht der Historischantiquarischen Gesellschaft von Graubünden, Jahrgang 1912, Chur 1913, Buchdruckerei Victor Sprecher, p. VI-XV.

 $^{^{70}}$ Copie d'une lettre du 4 août 1939 adressée à Johann-Peter Flisch de Tschappina, in : FAF, collection du Dr Christian W. Flisch, Genève. Original en mains des descendants de Johann-Peter Flisch.

⁷¹ Les anciens que mentionne l'oncle Dr phil Peter Flisch dans ses notes personnelles sont : son oncle Christian Flisch (1841-1913), du « mittlere Tomilser Mühle », et son petit-cousin le Posthalter Christian Flisch (1857-1930), de l'« obere Tomilser Mühle ».

semblablement s'agir que de celles du *Statthalter* Leonhard, reproduites sur le buffet du *Landammann* Risch, buffet que Peter Flisch doit avoir connu puisqu'il le mentionne dans ses notes personnelles ainsi que dans une autre lettre adressée à Johann-Peter Flisch datée du 9 décembre 1942⁷². Dans cette correspondance, il explique que le « *Steinbock* » fait partie intégrante des armoiries, mais que le heaume et la couronne sont fantaisistes. Il est vraisemblable que les « *anciens Flisch* » mentionnés par notre oncle Peter aient pris le heaume, marqueté de manière naïve sur le buffet du *Landammann* Risch, pour une couronne.

Pourquoi, alors qu'il semble avoir bien connu les armoiries de Leonhard et de Risch Flisch, l'oncle Peter qui, selon les souvenirs de son petit-fils Pietro Pozzi de Coire, avait un caractère très « blaublütig », aurait-il conçu de nouvelles armoiries ? C'est probablement en référence au Hauptmann Johann Flisch dont il devait intimement être sûr, qu'ayant servi la France, il avait été anobli⁷³. En outre, il est étonnant de constater que Peter Flisch, dont on sait qu'il n'a pas pu reconstituer la généalogie familiale, a tout de même judicieusement pressenti l'existence des trois branches principales (issues de Raget, Hans et Leonhard) en choisissant symboliquement de les faire figurer sur le blason sous la forme de trois étoiles. Un autre élément troublant n'a jamais pu être vérifié: Peter Flisch dit avoir obtenu les armoiries Flisch de son oncle Christian Flisch dans le « mittleren Tomilsermühle » et du Posthalter Christian Flisch du « oberen Tomilser Mühle ». Quelles étaient les armoiries auxquelles Peter Flisch faisait allusion ? Les « Tomilser Mühle » ayant changé de propriétaires depuis des décennies, leur accès et leur visite sont difficiles et il est très

,

⁷² Copie d'une lettre du 9 décembre 1942 adressée à Johann-Peter Flisch de Tschappina, in : FAF, collection du Dr Christian W. Flisch, Genève. Original en mains des descendants de Johann-Peter Flisch.

⁷³ Dr phil Peter Flisch, « *Geschichte der Familie Flisch* », page 3, in: FAF, collection du Dr Christian W. Flisch, Genève. Selon le major Hartmann Caviezel, Johann Flisch aurait été anobli par le roi de France pour services rendus; cette affirmation ne repose sur aucun document comme un diplôme d'armoirie, un acte d'anoblissement ou tout autre document y faisant référence. On ne peut donc sérieusement considérer cette hypothèse. Signalons toutefois que le Hauptmann Johann Flisch est qualifié, dans son contrat de mariage avec Elisabeth von Rosenroll (1644) de « noble, distingué et très considéré » (cf. StAGR : Schenkung Simon Rageth, Akten, 1644-1706, Verträge etc. : 1. Ehevertrag zwischen Hauptmann Johann Flisch und Elisabeth Rosenroll, Tomils, November 1644, Kopie, Sig. Asp III/15g 08/1 : « ...entzwischen dem edlen, Ehrund hoch vesten Herren H. Hauptmann Johan Flisch einerseits und der edlen und ... Jungfrau Elisabeth Rosenroll... ») et dans son testament comme dans l'inventaire de ses biens (1654), de « edel, ehrenfest, hochwollgeacht und wollwegster Herr Hauptmann Johann Flisch » (cf. - 28.2.1654, Thusis- Z V Ab 19 Letzwillige Verfügung von Johann Flisch, et -4.4.1654, Thusis- Z V Ab 20). Il s'agit probablement plus d'une formule de politesse et de respect envers le parent et l'ami intime d'aristocrates que d'un titre de qualité.

probable que toute trace éventuelle d'une armoirie sur du mobilier ou sur un élément architectural ait aujourd'hui disparu.







Fig. 23. A gauche, aquarelle originale, exécutée par Emil Flisch pour le Dr phil Peter Flisch, représentant les armoiries de la famille Flisch de Scheid et Rothenbrunnen ; au centre, dossier sculpté d'un fauteuil offert en 1930 au Dr phil Peter Flisch par ses étudiants à l'occasion de ses 25 ans d'enseignement (collection Dr C. W. Flisch). A droite, vitrail armorié autrefois propriété de l'ancien Nationalrat Johann-Peter Flisch de Tschappina.

Bien qu'elles aient été adoptées également par les Flisch de Tschappina, ces armoiries restent exclusivement celles des descendants du mastral Raget I Flisch de Trins à Scheid (*ca. 1500/1515, †≥1568). La question des armoiries légitimes de la famille de Tschappina n'est donc pas résolue. Cette branche étant très probablement issue, vers le tournant des XV-XVIème siècles, des premiers Flisch du Heinzenberg ou, éventuellement, d'un ancien rameau de la famille Caflisch qui ne se serait pas transplanté à Trins, on peut supposer que ses armoiries sont : soit celles des Flisch du Vatscherinerberg (pour autant que leur authenticité soit confirmée) soit, éventuellement, celles de la famille Caflisch. D'après nous, le plus logique serait que l'armoirie des Flisch de Tschappina corresponde à la marque de maison visible sur leurs maisons de Safien Platz ou de Bruschgaleschg⁷⁴.

Fig. 24. Les armoiries des Flisch de Tschappina pourraient intégrer le Hauszeichen visible sur l'ancienne maison de Safien Platz (1775) et utiliser les mêmes émaux que ceux des familles Flisch de Scheid et Rothenbrunnen et Caflisch de Trins: «D'azur à la marque de maison d'argent ».



⁷⁴ Alexander Zinsli, « *Haus- und Ohrzeichen in Safien* », herausgegeben vom Heimatverein Safien, August 1987, p. 27.

En dépit de toutes les questions sans réponse relatives aux diverses armoiries familiales, ce sont donc uniquement les armoiries contemporaines qui doivent être aujourd'hui considérées comme les armes officielles de la famille Flisch. Elles seules doivent être portées par les membres de la famille comme un signe distinctif d'appartenance à la lignée, consensuel et reconnaissable par tous. Leur définition héraldique exacte est : « D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'une fleur de lys d'argent ». Cimier : un bouquetin issant de sable armé et lampassé de gueules. Tortil et lambrequin d'azur et d'argent. Toutes les autres armoiries des Flisch de Scheid et Rothenbrunnen dont il a été question dans ce travail appartiennent à l'histoire et au patrimoine familial et ne devraient plus être arborées ou utilisées par des membres de la famille Flisch et encore moins par des tiers par des membres de la famille Flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille Flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille Flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille Flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille Flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille Flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille Flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille Flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille Flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille Flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille Flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille Flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille Flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille Flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille Flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille Flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille flisch et encore moins par des tiers propositions de la famille e

L'usage commercial des armoiries Flisch

Le hasard, l'inventivité et la créativité publicitaires croisent parfois l'histoire d'une bien étrange manière en réinterprétant les armoiries d'une famille.

En juin 2005, on pouvait encore trouver sur internet un site commercial, aujourd'hui disparu, intitulé *Flisch Investments*. Le détenteur de cette page web, Carl Otto Flisch (*1972), avait eu l'idée de reprendre, en les modifiant, les armoiries du Statthalter Leonhard Flisch de Rothenbrunnen : au lieu de bandes, il a posé sur l'écu des barres transformant la définition héraldique de ces armes publicitaires en « *D'azur à cinq barres d'argent* ». Cet écusson, surmonté d'une couronne baronniale, est une pure fantaisie commerciale (Fig. 25).



Fig. 25

L'entreprise Felco, fondée en 1945 par Felix Walter Flisch (*1914, †2000, de Tschappina), associe aujourd'hui, sous l'appellation *Flisch Group*, plusieurs

⁷⁵ En Suisse, si chacun peut porter des armoiries sans obligation de les faire enregistrer, le blason jouit comme le nom de la protection de la personnalité au sens des articles 28 et 29 du Code civil et il est mal venu de prendre les armoiries d'une autre famille, éteinte ou non.

Les armoiries d'une famille, bien que ne constituant pas un élément du nom, bénéficient d'une protection juridique (Arrêt du Tribunal fédéral 33/1907 II 179; 45/1919 II 624 – Journal des Tribunaux (traduction française) 1920 I 241; Recueil de jugements du Tribunal cantonal de Neuchâtel, vol. VII, p. 236).

entités : Felco, référence sur le marché des outils de taille et de coupe pour professionnels, Prétat entreprise active dans le matriçage de précision et Motion, spécialisée dans l'industrialisation et l'assemblage de solutions électromécaniques. Le logo du Flisch Group s'inspire, en les modifiant, des armoiries de la famille Flisch de Scheid et Rothenbrunnen : « De gueules au chevron d'argent, accompagné en chef de trois étoiles d'argent à six rais et en pointe d'une fleur de lys d'argent »⁷⁷ (Fig. 26).

Si aujourd'hui l'usage d'un blason familial est tombé en désuétude chez les personnes de la jeune génération et si l'octroi d'armoiries par un souverain est devenu très rare, il est cocasse de constater que ce sont les secteurs industriels, commerciaux et publicitaires qui, en se substituant aux anciennes autorités, ont relevé cette tradition afin de promouvoir leur ancienneté et leur réputation.



Fig. 26

Christian W. Flisch est chirurgien et exerce à Genève. Sa famille est originaire des Grisons. Né au Proche-Orient, il s'intéresse à retracer l'histoire de ses origines et est devenu, au fil des années et de ses recherches, l'historien de sa famille. Il est membre de la Rätische Vereinigung für Familienforschung, de la Historische Gesellschaft von Graubünden et de l'Amicale Alexandrie Hier et Aujourd'hui.

⁷⁷ Cf. https://flisch.group/